



LA LETTRE DE DIRECTION

Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale

« Mettre en œuvre est toujours plus difficile » (Jean-Michel BLANQUER sur Europe 1 ce lundi matin) : le SNPDEN-UNSA le confirme !

Suite aux annonces du Président de la République hier soir, on ne peut que se réjouir de voir les conditions sanitaires de notre pays s'être suffisamment améliorées pour que les autorités puissent envisager d'accélérer le retour à l'école pour tous les élèves.

Cette amélioration générale devrait ainsi permettre aux établissements scolaires de mieux assumer leur mission première qui est celle d'accueillir tous les élèves dans le cadre de la scolarité obligatoire.

Il est toutefois clair que l'allègement du protocole sanitaire, annoncé pour demain mardi, devra être en phase avec cette volonté politique d'une reprise généralisée. A ce titre, il est par exemple assez compliqué d'imaginer que la nouvelle norme d'un mètre de distance latérale entre les élèves dans les salles de classe soit compatible partout avec l'accueil de classes entières.

De la même manière, les personnels de direction attendent des autorités des précisions sur d'autres points du protocole (hygiène, masques, nettoyage des locaux, ...), sur le fonctionnement des services de restauration ou de transports scolaires ou sur les obligations de service des personnels.

Dans ces conditions, le SNPDEN recommande à ses adhérents de ne pas se précipiter pour modifier en urgence et de fond en comble les organisations en place, dont les modalités ont d'ailleurs été adoptées par leur conseil d'administration. Là où ce sera possible, des ajustements seront donc réalisables pour permettre un accroissement des capacités d'accueil. Ailleurs, ce sera le respect strict des nouvelles normes qui déterminera les limites à ces capacités et donc, au besoin, le maintien des organisations aujourd'hui actives.

Les personnels de direction ont été d'une très grande réactivité dans un contexte troublé et ont fait preuve d'un fort professionnalisme alors qu'annonces et contre-annonces se succédaient : il est donc essentiel de les laisser décider localement, avec pragmatisme et sens des responsabilités, de ce qui sera réalisable ou pas dans les établissements d'ici le lundi 22 juin, et donc d'éviter injonctions et pressions inutiles et mal venues. Ils ne pourront être tenus pour responsables d'un écart, voire d'une incompatibilité sur le terrain, entre annonces politiques volontaristes et contraintes sanitaires légales : il est des contradictions que le SNPDEN leur demandera de ne pas porter au-delà du raisonnable !

